

Continuer à avancer !

Le printemps cannois est comme toujours marqué par la furia du festival de Cannes et celle du grand prix monégasque... ainsi que par l'ouverture de l'indispensable deuxième position LOC. En attendant la période estivale, le SNCTA propose une revue des points de l'actualité locale et des attentes autour d'un Protocole social qui se fait largement désirer.

Les bienfaits d'un rapport

Depuis la remise du rapport de la mission DO/SDRH et le travail effectué par le SNCTA, les contrôleurs cannois sont satisfaits de constater la bonne dynamique de travail. En collaboration avec les personnels du SNA SE, l'exploitant d'aérodrome, la DSAC et la DO, ils ont pu avancer sur plusieurs points parmi lesquels :

- ☀ la mise en place de simulations en 3D pour améliorer la gestion des situations spécifiques ;
- ☀ l'extension à juin de la période de coordination de l'aéroport (en plus des mois de mai, juillet et août) ;
- ☀ la création de nouveaux outils d'instruction ;
- ☀ la mise en place d'une équipe sécurité.

Le SNCTA souligne néanmoins l'importance cruciale des deux dossiers structurants pour le terrain de Cannes : La finalisation du projet DAT et la rénovation de la Vigie.

Un projet DAT à finaliser

Après avoir finalisé la phase 1 du projet DAT au cours de l'été 2022 puis du printemps 2023, Cannes va se lancer dans la deuxième partie de ce projet avec pour

but final, le contrôle à distance de l'hélistation du Quai du Large (LFTL).

Le SNCTA tient à souligner que cette nouvelle phase est le résultat du travail sérieux de l'ensemble du SNA SE (dont celui du service technique). L'implication des contrôleurs cannois dans le projet par l'intermédiaire d'un GT et de deux détachements successifs a fortement contribué à l'avancée du projet.

Toutefois rien n'est gagné. Des points restent bloquants et doivent trouver une issue favorable rapide :

- ☀ présence d'un anémomètre à LFTL : la négociation avec Météo-France et les différentes parties prenantes de l'hélistation n'ont pu encore aboutir en matière d'achat et d'installation, ce qui bloque *de facto* la possibilité de pouvoir contrôler l'hélistation au cours de l'été 2023;
- ☀ obtention d'un Alt Moc (ou de toute autre solution) pour valider la mesure de la visibilité à LFTL : là aussi les négociations entre DSAC et la partie DSEC de la DSNA doivent trouver une issue favorable ;
- ☀ amélioration par l'industriel *Searidge* de l'algorithme de détection du posé : l'outil, encore inutilisable en l'état, nécessite des évolutions ;
- ☀ niveau de sécurité logicielle (*swal*) : les discussions se poursuivent autour de ce sujet central.

Le SNCTA note que les contrôleurs poursuivent avec enthousiasme leur travail sur DAT. Ces derniers réaffirment leurs attentes autour de cet outil qui permettra enfin de protéger les méthodes de travail autour de cette hélistation unique en France par sa situation et sa fréquentation.

Rénovation de la vigie : c'est parti !

Les contrôleurs cannois et le SNCTA qui a relayé sans cesse leur demande sont satisfaits de constater que l'étude de rénovation de la tour est enfin lancée. Une équipe de 4 contrôleurs s'est déjà portée volontaire pour faire partie de l'équipe projet. À terme, l'utilisation de l'outil DAT ne sera optimale qu'avec une réorganisation des positions de contrôle.

Formation

Les recommandations de la mission DO-SDRH ont permis quelques avancées appréciables en matière de formation. Elles ont conduit à :

- ☀ la création de formations *e-learning* afin d'optimiser l'apprentissage théorique ;
- ☀ l'augmentation du nombre de simulations ;
- ☀ l'utilisation de nouveaux outils de débriefing ;
- ☀ l'accompagnement optimisé des stagiaires.

Au regard des récents arrêts de formation, c'est positif mais insuffisant. Pourtant, des solutions existeraient pour améliorer le taux de réussite, en particulier une meilleure prise en compte des avis des instructeurs ÉNAC dans le choix des affectations : le SNCTA est prêt à travailler au sein du GS formation afin d'en discuter.

Un encadrement fragilisé

Le SNCTA renouvelle les inquiétudes qu'il a déjà exprimées dans les réunions nationales sur la structure d'encadrement actuelle. S'il faut reconnaître une implication réelle du SNA, tout plaide pour un renforcement effectif de celle-ci, notamment *via* la création d'un second instructeur régional. Mais pas uniquement. De sérieuses discussions doivent être menées sur cette problématique.

Les attentes fortes autour du Protocole

En cette période de négociations protocolaires, le SNCTA rappelle les difficultés cannoises à stabiliser l'effectif qualifié. Une des causes principales à cet exode des contrôleurs d'un terrain pourtant situé dans une région attractive : le manque de reconnaissance.

L'absence d'une différence de salaire significative entre les différents terrains de contrôle TSEEAC pousse désormais les contrôleurs plus âgés à postuler vers des terrains avec une complexité moins forte ou situés dans une région où le coût de la vie est moins important. La revalorisation salariale des contrôleurs cannois doit être clairement inscrite dans la version finale du Protocole.

De même il faudra que le Protocole reconnaisse :

- ☀ la valorisation du travail qui a été fourni sur la mise en place de l'outil DAT sans oublier ceux qui ont effectué des détachements courts ;
- ☀ la reconnaissance de la valeur ajoutée à « gérer » 2 terrains (LFTL et LFMD) dans une même CTR.

Les négociations de feu le Protocole 2020 qui devaient permettre la reconnaissance des efforts cannois n'avaient pu se terminer. Celles qui se sont ouvertes en janvier doivent absolument le permettre.

Les contrôleurs cannois suivent avec attention les discussions autour d'un Protocole mené jusqu'à présent au petit trot : ils notent que le nom de leur terrain est cité. Ils attendent néanmoins que la reconnaissance de leurs efforts et le renforcement de l'encadrement y soient intégrés de façon concrète...

Mais leurs préoccupations ne s'arrêtent pas là : la rénovation de la vigie, la mise en œuvre opérationnelle de l'outil DAT pour le contrôle du Quai du Large ou l'amélioration des process de formation sont autant de problématiques à traiter hors Protocole.